

2021-2022

RAPPORT ANNUEL



Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement du centre d'éducation des adultes des Draveurs présente son rapport annuel 2021-2022. Une copie de ce document sera déposée au centre de services scolaire des Draveurs en juin 2022.

*M. Martin Gravel, président
Conseil d'établissement
2021-2022*

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes des Draveurs est un organisme décisionnel qui, par l'instauration d'une dynamique de gestion entre l'établissement et le centre de services scolaire, se dote des leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves. Il exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et de chacun. Telle est la condition pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la qualification, la diplomation et la réussite éducative de tous ses élèves.

Le Centre d'éducation des adultes des Draveurs est un établissement, qui a œuvré auprès d'approximativement 2000 élèves pour l'année en cours. Les services offerts sont répartis en formation générale, francisation, intégration socioprofessionnelle, intégration sociale et formation à distance. De plus, les services d'enseignement s'offrent de jour et certains sont aussi offerts en soirée.

L'établissement a compté sur une direction, deux directions adjointes et une adjointe administrative pour coordonner l'ensemble des activités de l'établissement. Près de soixante enseignantes et enseignants et quarante membres du personnel administratif, membres du personnel de soutien et membres du personnel professionnel voient à offrir un environnement et des services de qualité. À cette équipe, s'ajoutent les divers partenaires externes afin d'offrir de la formation et la possibilité de qualification aux élèves de notre centre et à la clientèle externe (CJEO, Campus 3, Tremplin des lecteurs, APICO, divers employeurs de la région).

Le conseil d'établissement opère de façon diplomate et efficace dans un esprit de collaboration, de partage et de recherche de consensus pour le meilleur intérêt de tous les élèves. La direction de l'école assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions.

Composition du conseil d'établissement 2021-2022 :

Représentantes des élèves

Madame Kelly Cabral-Botelho (conseil étudiant de l'édifice l'Escale)

Madame Majida Nazih Al Joudi (conseil étudiant de l'édifice Nouvel-Horizon)

Membres du personnel

Madame Charlène Bélisle (représentante du personnel de soutien)

Monsieur Yves Blais (représentant du personnel enseignant)

Madame Nathalie Doucet (représentante du personnel professionnel)

Monsieur Réjean Lange (représentant du personnel enseignant)

Membres de la communauté

Madame Véronique Bernier (représentante des groupes socio-économiques)

Madame Eliane Fonseca (représentante des groupes socio-économiques)

Monsieur Martin Gravel (président et représentant des entreprises)

Direction

Madame Audrey Charest (direction)
Monsieur Marc Pilote (direction adjointe)
Madame Jacinthe Tissot (direction adjointe)

Cette année, notre conseil a tenu 3 séances dont 2 rencontres effectuées en visioconférence étant donné le contexte de la pandémie et 1 rencontre effectuée en présentiel. Les dates des séances furent le 29 novembre, 21 février ainsi que le 13 juin. Les grands dossiers suivants y ont été traités aux fins d'information, d'adoption, de consultation ou d'approbation :

- ✓ Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- ✓ Calendrier des rencontres de l'année ;
- ✓ Normes et modalités en évaluation ;
- ✓ Plan de lutte contre la violence et l'intimidation ;
- ✓ Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement ;
- ✓ Clientèle et suivi de la qualification et de la diplomation ;
- ✓ États financiers ;
- ✓ Prévisions budgétaires ;
- ✓ Activités en lien avec la vie étudiante.

Le budget de 300\$ alloué par le Centre de services scolaire des Draveurs au conseil d'établissement répondait adéquatement aux besoins exprimés par les membres. Malheureusement, ce budget n'a pas été utilisé entièrement puisque le contexte de la pandémie empêchait les rassemblements.

Je remercie les élèves, les membres du personnel et les membres du conseil d'établissement pour leur dévouement et leur engagement qui permettent d'assurer une excellente qualité de vie et un milieu scolaire sain et stimulant, contribuant ainsi à la réussite éducative de tous les élèves.

Martin Gravel
Président du conseil d'établissement
Centre d'éducation des adultes des Draveurs